

FO

LA FORCE SYNDICALE

MTES
MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MCT
MINISTÈRE DE
LA COHÉSION DES
TERRITOIRES



Paris, le 25 septembre 2018

Express-inFO CTM budgétaire du 24 septembre 2018

Les
ministres
attendus
au
tournant
du projet
de loi de
finance
2019 !



**Déclaration préalable FO
devant les 3 ministres
A retrouver ici**



**CTM budgétaire du 24 septembre 2018:
Déclaration de FORCE OUVRIÈRE**

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs,
Chers camarades,

Il y a un an quasi jour pour jour, nous étions déjà réunis dans cette même salle pour constater le sort réservé à nos ministères dans le cadre du projet de loi de finance 2018. L'occasion de remettre à nos ministres :

- la médaille d'or 2018 dans l'épreuve du nombre de postes supprimés dans ses opérateurs ;
- la médaille d'argent 2018 dans l'épreuve du nombre absolu de postes supprimés (1348 sur 1000 supprimés dans la Fonction Publique d'Etat) ;
- médaille d'argent 2018 dans l'épreuve de l'effort à la « maîtrise des emplois publics » rapporté à ses effectifs (-2%)

Quoi de neuf aujourd'hui ?

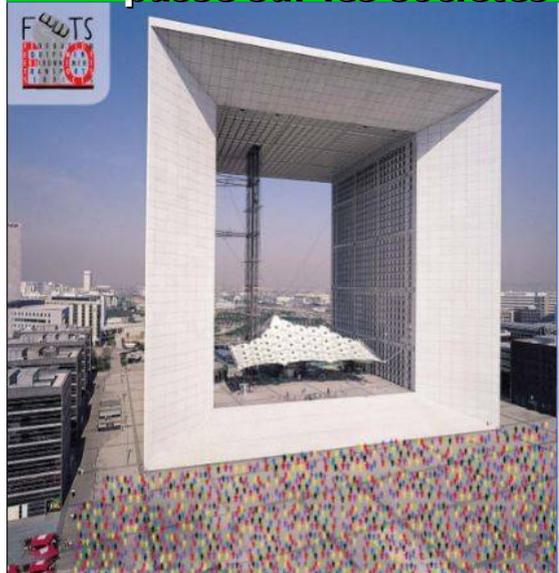
Une équipe ministérielle partiellement renouvelée suite à la démission surprise de Nicolas Hulot faisant des constats que Force Ouvrière dressa depuis plusieurs années :

- des conflits d'intérêts au plus haut sommet de l'Etat,
- une logique libérale basée sur le profit immédiat, incompatible avec la préservation et la défense de l'environnement,
- une austerité budgétaire qui rend inopérante toute politique en matière d'aménagement de transport, d'environnement.

Monsieur le nouveau ministre d'Etat, si nous saisissons cette première occasion de vous rencontrer pour vous souhaiter la bienvenue à la tête de notre ministère, Force Ouvrière pense que les ministres y passent, souvent rapidement, en y laissant une empreinte limitée ou douloureuse. Mais les agents, eux, restent, tiennent la boutique et assument les effets de décisions politiques et budgétaires sans aucune contre-partie positive. Ce sont donc bien eux notre préoccupation en tant que première organisation au sein du bloc MTES/MCT.

Notre jugement, nous le porterons à l'aune des arbitrages interministériels que vous saurez porter et remporter au bénéfice de vos services, de vos établissements et de vos agents. Et l'occasion

Un cap constant : - 1329 postes sur le périmètre ministériel y/c les opérateurs (une fois expurgé le tour de passe-passe sur les sociétés du Grand Paris et du Canal Seine Nord)



En 2019, nos ministres « bons élèves » peuvent donc se permettre de supprimer :

- 10 DDT placées dans le viseur du ministère de l'Intérieur,
- 2 DREAL menacées par une OPA hostile des préfets,
- 2 DIR dans un contexte de rumeurs sur leur avenir,
- l'ensemble des DIRM aux missions sur la sellette,
- l'ensemble des DEAL,
- 3 directions d'administration centrale,
- Nos écoles et centres de formation et les Services Techniques Centraux,
- l'IFSTTAR,
- L'AFB et la quasi totalité de l'ONCFS,
- l'IGN,
- 5 directions du Cerema,
- 3 directions territoriales de VNF,
- l'ensemble des directions inter-régionales de Météo-France

A retenir des réponses des ministres : du sang et des larmes pour les agents et les services... la réduction des moyens de l'État !

Il aurait été possible de faire un compte-rendu des bribes d'informations glissées au compte-goutte par les ministres ou par l'administration. Nous retiendrons plutôt **la tonalité particulièrement violente** de la part des ministres.

François de Rugy estime que l'écologie est une priorité et que le gouvernement s'y engage puisque le budget augmente **même si les effectifs sont encore en baisse de 2%**. Face à cette contradiction, il ré-intervient en affirmant que l'importance d'une politique ne se mesure pas au budget et que ce dernier est en cohérence avec les choix politiques. Par ailleurs, il affirme que les ministères continueront à recruter mais qu'il n'a pas de religion en la matière. **Selon lui, ces recrutements peuvent être réalisés sous statut de fonctionnaire ou sur contrats.**

Force Ouvrière a été contraint en séance de rappeler la loi aux ministres, loi qui prévoit des règles claires sur le sujet : **« tout emploi permanent doit être tenu par un fonctionnaire ! »**

Concernant Météo-France, il estime tout à fait normal d'avoir des réorganisations qui suppriment des implantations au regard des évolutions technologiques. Par ailleurs, il considère qu'il n'y a pas « de coup de rabot » car les 2% de suppressions de postes ne sont pas appliqués de façon uniforme ! Le tableau remis en séance sur les opérateurs le confirme puisque la société du canal Seine Nord Europe et la société du Grand Paris « gagnent » respectivement 32 et 200 ETP, **mais tous les autres opérateurs perdent en effectifs et souvent à un niveau brutal.** Le ministre assume aussi les orientations de CAP 2022 et estime qu'il ne peut plus y avoir de services émiettés.

Les autres ministres sont dans la même veine au niveau des contradictions:

- Jacques MEZARD, élu local de longue date, affirme avoir découvert récemment **l'utilité du CEREMA pour les collectivités locales.** Cette reconnaissance « tardive » ne l'empêche pas de poursuivre dans les baisses d'effectifs, -101 ETP supprimés au titre de 2019. Ou encore concernant son annonce de création de l'ANCT (agence nationale de cohésion des territoires) sans moyens.

- Elisabeth BORNE « oublie de répondre » à Force Ouvrière **sur la privatisation rampante du réseau routier national** et les impacts sur l'ensemble des services (DIR, CEREMA, Administration Centrale, DREAL ...).

Nouveau rappel à la loi de Force Ouvrière, toute réforme qui modifie l'organisation des services doit être soumise à l'avis des instances ministérielles. **CTM et CHSCT-M seront saisis** sur les projets transmis par les ministres sur l'organisation territoriale de l'État.

Au niveau de l'administration, le niveau des réponses était à l'avenant. Par exemple, **sur la protection sociale complémentaire** et le protocole signé par une minorité, l'administration a été incapable d'indiquer la provenance des 900 000 euros (1,9 euros par agent/mois) pour cette mesure et sur quelle ligne budgétaire cette somme pourrait être prélevée.

Enfin, le manque d'intérêt de l'administration pour les personnels était tout aussi flagrant. Par exemple, le point suivant concernait **un report pour les élections des chargés de recherche** car la réforme de leur grille au 1er septembre 2017 n'était toujours pas mise en œuvre. Lorsque nous avons demandé **les mesures pour corriger les effets pour les agents du fait du prélèvement à la source** sur les rappels liés à l'inaction de la haute administration sur ce dossier, il n'y a pas eu de réponse...

Pour ces raisons Force Ouvrière a refusé de participer au vote.

Les agents n'ont rien à attendre de leurs ministres à part la promesse assumée de jours encore plus difficiles

La défense de nos missions, nos moyens et nos services passera par votre mobilisation !!!

Toutes et tous en grève le 9 octobre